



Minute sécurité  
Prévention des accidents mortels  
Sécurisation des accès avec risque de chute mortelle

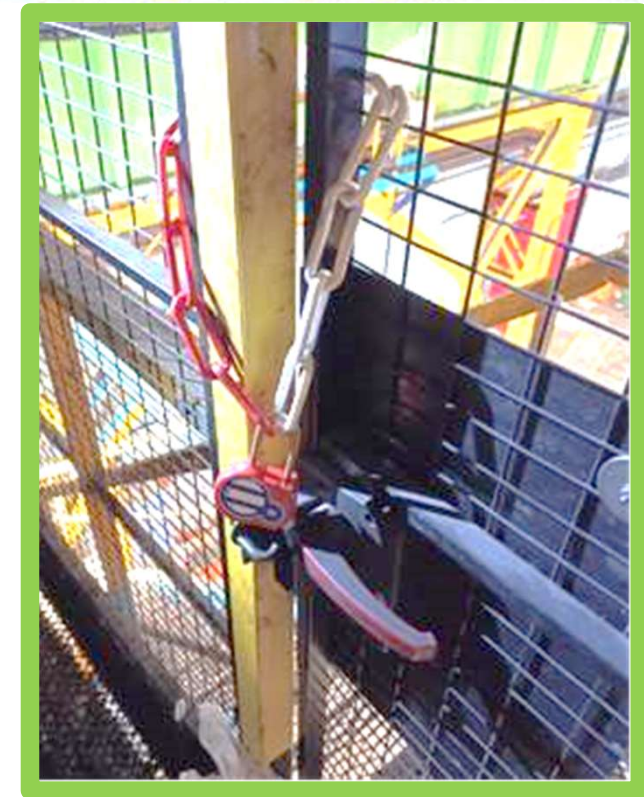


Une des causes d'accidents mortels survenus sur des Sites ArcelorMittal est l'accès libre à des zones à risque de chute de hauteur.

C'est pourquoi, tout accès à une zone non sécurisée (ponts roulants, chemins de roulement, toitures internes ou externes, plateformes, passerelles...) doit être fermé et non accessible sans clé, ou sans outillage.

En attendant de définir et de mettre en place des moyens définitifs, des mesures provisoires (chaînes et cadenas) vont être mises en place afin d'empêcher l'accès aux personnes non autorisées.

La mise en place de ces mesures contraignantes a pour but d'éviter que toute personne non formée au risque de la zone puisse y pénétrer.



**Respecter ces mesures provisoires, c'est l'assurance d'empêcher un accident mortel**



Règle d'Or N°2  
J'utilise tous les moyens de protection contre les chutes

